

**Le Conseil du Marché Financier renforce son engagement en faveur de l'éducation financière grâce à une convention avec la Direction de l'Éducation financière « EDUCFI » de la Banque de France**

Dans le cadre de ses missions de protection de l'épargne et de promotion de la culture et de l'éducation financières, le Conseil du Marché Financier (CMF) a conclu une convention de coopération avec la Direction de l'Éducation Financière « EDUCFI » de la Banque de France visant à faciliter l'accès du public tunisien à des ressources pédagogiques de qualité.

Cette convention permet au CMF d'utiliser, d'adapter et de diffuser les supports éducatifs développés par la Banque de France dans le cadre de sa collection « ABC de l'économie ». Ces contenus visent à vulgariser les concepts économiques et financiers, et sont initialement destinés aux étudiants, enseignants ainsi qu'au grand public. Les premières fiches pédagogiques adaptées au contexte tunisien seront prochainement mises en ligne sur le site officiel du CMF, permettant ainsi au grand public, et notamment aux jeunes, d'y accéder librement.

Le CMF se félicite de cette collaboration qui marque une étape importante dans le développement d'actions pédagogiques ciblées, en s'appuyant sur l'expertise reconnue de la Banque de France en matière d'éducation financière. Ce partenariat illustre également la volonté du CMF de diversifier ses canaux d'intervention et de renforcer la sensibilisation du public à une meilleure compréhension des enjeux économiques et financiers contemporains.